



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} SEPTEMBRE 2015 | N°793

Délices de plantes

8^{ème} Salon des Jardins

19 & 20
septembre 2015

Parc du Centre Culturel
Le Pont des Arts

➔ DOSSIER P.10 **Cesson-Sévigné :**
une Ville qui soutient les familles

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 30 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.ville-cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone : 02 99 83 52 00 ; télécopie : 02 99 83 46 63

Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**

Téléphone : 02 99 83 52 00

- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**

- ▶ **Permanences des élus**

Jusqu'au 6 septembre : Solenne GUÉZÉNEC

Du 7 au 13 septembre : Annie LECUÉ

Du 14 au 20 septembre : Albert PLOUHINEC

Du 21 au 27 septembre : Françoise GOBAILLE

Du 28 septembre au 4 octobre : Jean-Pierre SAVIGNAC

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

Pour tout problème de distribution, tél. : 02 99 14 62 26 ou écrire à jl.m.services@free.fr

Christian LETUÉ
CES COUVERTURE
CESSON ENTRETIEN SERVICE
ces77@orange.fr

7j/7
DÉPANNAGE RAPIDE
24h/24
35510 CESSON SEVIGNE
02 99 03 30 30

RAMONAGE · DÉMOUSSAGE · TUBAGE · AGRÉE POSE VELUX



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



Bonne rentrée à tous !

Cesson-Sévigné : une Ville qui soutient les familles

DOSSIER

10

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	25
Vie associative	27



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Marjolaine Brillant

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,20 €

Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 335 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} octobre:
dernier délai : lundi 7 septembre, avant 12h,

Agenda du 15 octobre :
jeudi 24 septembre ; avant 12h.

Chers Cessonnais,

1 300 enfants vont faire leur rentrée dans les trois écoles primaires de la commune et environ **2 700** jeunes au collège et lycées. Les services de la mairie ont travaillé cet été pour accueillir les élèves des écoles publiques dans les meilleures conditions : travaux d'entretien et de rénovation, mise au point de nouveaux TAP, équipement informatique et numérique dans les classes...

Soucieux de la **réussite de tous les élèves**, qu'ils soient accueillis dans le public comme dans le privé, nous poursuivons nos efforts pour favoriser leur formation pendant le temps scolaire, bien au-delà de nos obligations légales. Que ce soit en sport, arts plastiques, musique, citoyenneté, numérique... La commune suscite et accompagne le développement de leurs ressources et talents.

En ce début d'année scolaire, **je pense à tous les pères et mères de famille qui souhaitent concilier vie professionnelle, sociale et familiale et qui assument avec courage l'éducation de leurs enfants**. Vous découvrirez dans le dossier des actions destinées à les soutenir dans leur vie quotidienne, dès la naissance de leur enfant jusqu'à l'âge adulte : ouverture d'un relais Enfants-Parents-Assistants Maternelles, proposition d'un « Espace-Jeux à la Monniais », création d'une permanence de soutien à la parentalité, conférences...

Le mois de septembre sonne aussi **la rentrée pour toutes nos associations cessonnaises** : sport, culture, société, solidarité et humanitaire, citoyenneté, santé... Je vous engage à ne **pas**

manquer le forum des associations le 5 septembre, à la salle Paul Janson.

C'est le moment de prendre contact, de vous inscrire à une activité, un sport, ou de proposer votre aide en tant que bénévole, selon vos aspirations ou centres d'intérêts personnels. Je salue tous les responsables et tous les acteurs de la vie associative qui œuvrent à longueur d'année pour rendre la ville solidaire, dynamique et sportive !

À notre arrivée en avril 2014, le projet de création d'une rose nommée ViaSilva, du nom de la future Éco-Cité de la ville était lancé. Nous avons décidé de le poursuivre bien que nous révisions considérablement le projet urbanistique. La rose a été créée par Michel Adam, obtenteur bien connu non seulement dans le département, mais bien au-delà, sa réputation nationale et internationale consacrée par de nombreux prix prestigieux. Le baptême de cette fleur unique : « Via-Silva® la rose de Cesson-Sévigné » aura lieu au parc de la Chalotais le mardi 15 septembre à 18h. Camille Prigent a été choisie comme marraine et François Morel comme parrain. Les enfants du CMJ donneront à cette occasion une saynète extraite du Petit Prince de Saint-Exupéry. Vous êtes cordialement invités à participer à cette cérémonie.

Le Salon Délices de Plantes, que nous installons pour la 1^{ère} fois dans le parc du Centre Culturel suivra le week-end du 19 et 20 septembre.

Bonne rentrée à tous, bonne année scolaire et associative !

Albert PLOUHINEC
le Maire



8^e édition de Délices de Plantes samedi 19 et dimanche 20 septembre



Ce 8^e rendez-vous, organisé par la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec la ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole aura lieu **samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 18h dans un nouveau lieu : le parc du Pont des Arts-Centre Culturel.**

« Allons voir si la rose... » Exposition-vente et conseils

Délices de Plantes accueille les visiteurs autour d'une centaine d'exposants désireux de faire partager leur passion.

- ▶ Pépiniéristes et horticulteurs, producteurs réputés, collectionneurs et généralistes ;
- ▶ Paysagistes, décorateurs d'intérieur et d'extérieur ;
- ▶ Artistes et artisans du jardin inspirés par la nature et le monde végétal.

Conférences

Samedi 19 septembre

Denis Pépin à 14h : « Choix des rosiers : leur entretien et protections écologiques » ;

Philippe Munier à 16h : « Mille et un attraits de la rose »

Dimanche 20 septembre

Michel Adam à 14h30 : « Naissance d'une rose : création d'une rose et d'un rosier ».

Les conférences ont lieu à l'auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel.

Nombreuses animations

Mandala végétal géant, conteuses, stand arbres fruitiers, ateliers mains vertes, création de mini jardins par le jeune public, tombola, exposition photos, Dolorès et son âne et

bien d'autres animations pour les grands et petits. Des associations de l'environnement et du jardinage apporteront leurs conseils et connaissances. Démonstrations d'art floral par les monitrices diplômées de la Société d'Horticulture, tout au long du week-end. Exposition des œuvres réalisées par les élèves du pôle Arts Plastiques sur le thème « Allons voir si la rose... » du 3 au 20 septembre, hall du Pont des Arts.

Tarifs

Entrée : 4 €. Tarif réduit : 3 € (étudiants, personnes en situation de handicap, groupes de 10 personnes).

Gratuit pour les moins de 14 ans.

Sites Internet : www.horticulture35.fr ;

www.ville-cesson-sevigne.fr

Baptême de la rose ViaSilva®

Le salon sera précédé d'un événement exceptionnel le **mardi 15 septembre** à 18h parc de la Chalotais - jardin de l'Hôtel de Ville : la cérémonie du Baptême de la Rose. Nommée : ViaSilva® La rose de Cesson-Sévigné, elle a été créée par Michel Adam. Elle est éditée par Nirp International. Michel Adam est un célèbre rosieriste de Liffré. La rose ViaSilva® a réclamé un long travail de création : « Entre le semis et la mise en vente, il faut compter plus de six ans. »

La rose de Cesson-Sévigné recevra pour marraine Camille Prigent, Championne Olympique Jeunesse de kayak 2014 - Nanjing (Chine), et pour parrain, le comédien, chroniqueur, auteur et chanteur François Morel.

Les enfants du CMJ (conseil municipal des jeunes) présenteront une saynète extraite du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry.

Tous les Cessonnais sont invités à cette cérémonie.

Le rosier ViaSilva® sera présenté au salon Délices de Plantes.

➤ MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL

La Ville et le Service du Cadastre vous informent des travaux de mise à jour du plan cadastral (constructions neuves, variation de l'emprise au sol des constructions, etc). Le géomètre du Cadastre effectue sa tournée depuis juillet et jusqu'en septembre 2015. Dans ce but, il vous est demandé de permettre le libre accès aux parcelles. Le géomètre est détenteur d'une carte professionnelle justifiant de sa fonction.

➤ CPAM

Depuis le 1^{er} juillet, les modalités d'accueil de l'agence de la CPAM, située 4, esplanade de l'Hôtel de Ville, ont évolué. Un conseiller accueillera le public uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Pour le dépôt de vos dossiers ou de vos feuilles de soins : utilisez la boîte aux lettres. *Contact : tél. : 3646* (*prix d'un appel local depuis un poste fixe sauf surcoût imposé).*

➤ CONGRÈS ANNUEL DÉPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS

Il se déroulera **dimanche 13 septembre** au Carré Sévigné. Ordre du jour : 8h45 ouverture du Congrès par le président départemental Claude Perrier ; 9h remises des récompenses U.N.C ; 9h10 accueil des officiels et interventions diverses ; 11h15 office religieux à l'église Saint Martin ; 12h30 cérémonie au Monument aux Morts, remise de médailles, participation d'un détachement de l'école des Transmissions et présence de la Fanfare de Melesse ; 13h30 Banquet à la halle de sport du Lycée Sévigné. Inscription près des responsables de quartier ou 06 84 91 35 53. (Tarif : 29 €) nombre de places limitées à 850, dernier délai le 2 septembre.

➤ ÉTAT CIVIL

DU 06/06/2015 AU 13/08/2015

Naissances

- Noé DENAIS
- Ambre QUEYROUX
- Augustine CHORIN
- Priscille de GRIMAUDET de ROCHEBOUËT
- Léa FLEURY GAUTTIER
- Paul GRISCOM
- Anatole BRIENS
- Aglaïa BRUCHIER OLEYNIK
- Lynaïs ESTEBANEZ
- Adrien ROUAULT
- Yann LEVAVASSEUR
- Géraud KLOTZ
- Leo POLLEFOORT
- Appoline LE QUÉRÉ
- Merlin MARBŒUF
- Romain SERRAJ

Mariages

- Thomas SAJOURS, ingénieur naval et Marion CALVEZ, consultante en recrutement ;
- Julien NOWICKI, technicien d'études et Fanny JEANDIN, assistante audioprothésiste ;
- Romain FONNIER, directeur commercial et Charlotte BEN ZAKEN, chargée des ressources humaines ;
- Yves MONTIER, ingénieur technico-commercial et Astrid THOMAS-BOURGNEUF, chargée de mission au Ministère de l'Écologie ;
- Laurent BROSSARD, concepteur de jeux vidéo et Sophie MYCKA, gestionnaire de ressources humaines ;
- Martin POIRIER, technico-commercial et Cécile PELOIL, responsable médical ;
- Matthieu TARIANT, ingénieur en cosmétique et Marie-Emilie LE BRUN, opticienne ;
- DeLee WINDSOR, père au foyer et Emilie DUREAU, enseignante de langue des signes française ;
- Etienne DISSERT, auxiliaire de vie

- scolaire et Jeanne LE LIÈVRE de la MORINIÈRE, garde d'enfant à domicile ;
- Benjamin POUSSARD, ingénieur de recherche et Gwladys DUVAL, esthéticienne ;
- Mathieu SEBBAN-SEDEFDJIAN, chef restaurateur et Margaux UDIN, manipulatrice en radiologie médicale ;
- Michaël GUILLEMET, directeur commercial et Sophie PÉROU, graphiste ;
- Carmen GUITTON, vendeuse en boulangerie et Anthony LLAVORI, pizzaiolo.

Décès

- Paulette SEVEGRAND épouse GERNIGON, 76 ans (rectificatif : décès du 08/04/2015)
- Jean HUET, 91 ans
- Liliane GERGAUD épouse LE LIBOUX, 78 ans
- Jean MARCHAND, 88 ans
- Lucienne BLANCHET épouse DELÉPINE, 82 ans
- Bernard GESLIN, 85 ans
- Guy-Jean COUSQUER, 69 ans
- Marie-Thérèse FAUVEL veuve SCHMIT, 92 ans
- Louise ETIENNE veuve DELACHOUÉ, 86 ans
- Yvette BOUCHER divorcée BOURSE, 86 ans
- Guy DANCOISNE, 83 ans
- Hélène MARQUER veuve THOMAS, 96 ans
- Marie PERRIN veuve NOGUES, 87 ans
- Serge GILARD, 83 ans
- Robert LEROY, 89 ans
- Lionel BIAY, 91 ans
- Simonne DELAHAYE veuve BOURDAIS, 89 ans
- Jeannine DELAPRÉE veuve SÉVELLEC, 92 ans
- Patrice GUILLOUX, 64 ans
- Eugène GOUÉRY, 78 ans
- Jean-Pierre LESAIN, 65 ans
- Renée GOUSSIN veuve MARCHAND, 101 ans
- Marie-Thérèse TERTRAIS veuve DUVAL, 81 ans.

Café mémoire

Mercredi 2 septembre de 15h à 17h à l'Hippocampe, au-dessus de la piscine, « Quelles aides pour ceux qui accompagnent leurs proches au quotidien ? ». Ouvert à tous.
Contact : tél. 02 99 83 52 00 .

Don du sang

Journées du don du sang **mardi 8 septembre**, de 11h à 13h30 et de 15h30 à 19h ; **mercredi 9 septembre**, de 10h, à 13h et de 15h à 19h, à l'Espace de Grip-pé, route de la Valette.

Stands d'informations

Divers stands **du 7 au 19 septembre** à l'Espace Citoyen : présentation des TAP (temps d'accueil périscolaires), des horaires et lignes de la Star, exposition de l'Espace-Jeux.

Exposition À vos marques

Du 22 septembre au 1^{er} octobre. Des photographies sportives.
Espace Citoyen. Entrée libre.



📍 URBANISME

Permis de construire accordés du 11/06/2015 au 11/08/2015

- ▶ bd de Dézerseul : réhabilitation de l'Espace Sportif Bourgchevreuil : reconstruction charpente et toiture ; création d'un hall d'accueil ;
- ▶ 1, rue de Bray : réhabilitation d'un bâtiment en salle d'escalade, avec espaces bar et restauration. Création d'une mezzanine ;
- ▶ rue de la Plesse : transfert de permis ;
- ▶ rue du Taillis : transfert partiel de permis ;
- ▶ 2, rue de Champaubert : réhabilitation et extension d'une maison existante de plain-pied ;
- ▶ 3, rue des Vaux Parés : réalisation de 12 logements en accession libre dans un gabarit de R+3 attique et combles, sur un sous-sol complet ;
- ▶ 21, rue du Couradin : toit en pente

remplacé par un toit plat. Modifications d'ouvertures ;

- ▶ 28, allée des Hirondelles. Construction d'une maison d'habitation ;
- ▶ rue de la Plesse : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ rue de la Rigourdière : bâtiment de type industriel divisé en 4 cellules destinées à la location d'activité artisanale ;
- ▶ 2, rue du Prieuré : suppression de la porte de garage sur la façade nord ;
- ▶ lotissements : 27 allée des Tulipes : division en 2 lots dont 1 à bâtir ; 11, route de Chantepie : division en 7 lots à bâtir au lieu de 8. Démolition d'une construction existante.

Permis annulés

- ▶ rue de la Plesse (à la demande du pétitionnaire) ;
- ▶ Pont Briand (à la demande du pétitionnaire).

📍 TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'ESPACE SPORTIF BOURGCHREUIL

Les travaux de rénovation de la grande salle de l'Espace Sportif Bourgchevreuil ont été réalisés cet été. Ils font suite aux intempéries de 2013 (dégâts des eaux). La pose de la nouvelle charpente a été terminée en août. La couverture et le bardage seront réalisés d'ici fin septembre. La fin des travaux est prévue pour fin 2015 et l'ouverture de la salle en janvier 2016.

📍 RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION SUR L'URBANISME

- ▶ Les orientations envisagées par la municipalité suite à l'annulation du PLU **mercredi 16 septembre** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel. Entrée libre.
- ▶ Présentation du nouveau projet ViaSilva **jeudi 8 octobre** à 19h. Auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel. Entrée libre.



Tél. 02 99 62 18 40

**NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING**

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



Monique Bertin, conseillère municipale déléguée au patrimoine historique

NOUVELLE SOUSCRIPTION POUR L'ÉGLISE

La convention de partenariat entre la Ville et la Fondation du Patrimoine Bretagne pour les tranches 2 et 3 des travaux de rénovation de l'église Saint-Martin a été signée vendredi 10 juillet à l'Espace Citoyen, en présence d'Albert Guitton, délégué départemental de la Fondation du patrimoine. Cette nouvelle campagne de mécénat populaire est lancée afin de mobiliser l'appel aux dons auprès de la population mais aussi des entreprises, des commerçants et artisans cessonais pour soutenir les 2^e et 3^e tranches

de restauration de l'église qui vont s'échelonner de 2015 au printemps 2017. Le coût de la restauration de l'édifice s'établira au total à un peu plus de 2,3 M€ (HT) dont 1,3 M€ (HT) pour les 2 tranches à venir.

Faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/fr/bretagne-6/tous-les-projets-335/detail-eglise-de-cesson-sevigne-3495

Le maire s'est engagé à ce que tous les dons aillent à la restauration de l'église.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont possibles **jusqu'au 30 septembre 2015**.

C'est ce qu'indique la loi visant la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales publiée au Journal Officiel du mardi 14 juillet 2015. Les prochaines élections prévues : les Régionales qui se

dérouleront les **dimanches 6 et 13 décembre 2015**. Pour pouvoir participer au scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. La démarche peut se faire à la mairie ou par courrier ou par Internet sur le site www.cesson-sevigne.fr / Formulaire / Formalités administratives en ligne. Pièces à fournir : justificatifs d'identité et de domicile de moins de 3 mois. *Contact : service État civil, tél. 02 99 83 52 00.*

LYCÉE FRÉDÉRIC OZANAM

Les Lycées Saint-Étienne de Cesson-Sévigné et Sainte-Thérèse de Rennes fusionnent pour devenir le Lycée Frédéric Ozanam. Les élèves des classes de 2nde Générale et Technologique, 2nde Professionnelle et de 1^{ère} CAP seront accueillis sur le site Cessonais grâce à la construction d'un nouveau bâtiment de 4000 m².

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 3 OCTOBRE À L'ESPACE CITOYEN

Vous habitez Cesson-Sévigné depuis début octobre 2014 ? C'est avec plaisir que le **samedi 3 octobre**, le maire et son équipe municipale feront votre connaissance et vous souhaiteront la bienvenue.

Cet accueil prendra la forme d'une présentation de la Ville suivie d'un

échange convivial avant un apéritif de bienvenue. Rendez-vous le samedi 3 octobre à 10h30, à l'Espace Citoyen, place de Waltrop.

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir remplir puis retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le vendredi 25 septembre, dernier dé-

lai, à la Mairie - service Communication - 1, esplanade de l'Hôtel de Ville 35 510 Cesson-Sévigné, ou à l'Espace Citoyen. Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Contact : tél. : 02 99 83 52 00

Coupon-réponse accueil des nouveaux habitants

Nom Prénom

Adresse

.....

Je serai présent(e) le samedi 3 octobre à 10h30 à l'Espace Citoyen, place de Waltrop.

Je serai accompagné(e) de adulte(s) et de enfant(s)





Le maire, Albert Plouhinec, recevant le trophée de platine « label adresse » des mains de Philippe Valette, directeur de la plateforme de distribution courrier du secteur. Une récompense pour l'ensemble des actions réalisées afin d'améliorer la numérotation et la dénomination des voies.

➤ ADRESSAGE DES HAMEAUX ET LIEUX-DITS

200 plaques numérotées ont été distribuées aux habitants réunis à la Touche Ablin le samedi 20 juin. « Nous avons à cœur de mettre en place l'adressage des hameaux. Ce sont près de 100 lieux-dits et hameaux, soit 355 foyers concernés » a précisé Albert Plouhinec, le maire.

Donner un nom et des numéros à chaque voie d'une commune est tout aussi important pour ses habitants que pour la Poste ou les secours. L'adresse garantit à tous une plus grande accessibilité. Elle est le lien indispensable permettant à différents services (secours, localisation GPS,

soins, dépannage, livraison, courrier, relevage de compteurs, etc.) de joindre leur correspondant sans encombre ni retard. « La nature et le lieu d'intervention des secours sont les deux informations essentielles lors d'un appel d'urgence. Une adresse précise améliore la rapidité des interventions » a indiqué Erwan Clorec, sapeur pompier d'Ille-et-Vilaine.

Les habitants qui n'ont pas retiré leur plaque numérotée peuvent se rendre au service Urbanisme - mairie annexe, place de la Chalotais munis de leur courrier le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, le mardi au jeudi de 8h30 à 12h ; le vendredi journée continue, jusqu'à 16h.

D'autre part, il est conseillé de prendre contact avec le service État civil au 02 99 83 52 00 (demander "élections") afin de mettre à jour les listes d'électeurs en vue du prochain scrutin des Régionales des 6 et 13 décembre 2015.

Cheminées JOUVIN



Magasin d'exposition à **Vitré**

1, Allée de la Haute Gasniais

02 99 75 27 83

chemineesjouvin.com



➤ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Horaires vacances jusqu'au 6 septembre inclus : du lundi au vendredi 10h - 20h, samedi et dimanche 9h - 19h

Horaires à partir du 7 septembre

- ▶ Bassin ludique : lundi : 12h - 14h et 18h - 20h ; mardi et jeudi : 7h15 - 9h et 12h - 20h ; mercredi : 11h - 14h et 16h - 19h ; vendredi : 12h - 18h45 ; samedi : 11h - 19h ; dimanche : 9h - 19h
- ▶ Bassin sportif : mercredi : 11h - 14h (2 lignes d'eau) ; samedi : 13h-19h (2 lignes d'eau de 13h à 15h et 4 lignes d'eau de 15h à 19h) ; dimanche : 9h - 19h.

Changement de tarifs au 1^{er} septembre 2015

- Entrée adulte : 4,90 € ; enfant : 3,90 € ; étudiant : 4 €
- Carte de 10 entrées adultes (+2,10 € la carte) : 37,60 € ; carte de 10 entrées enfants (+ 2,10 € la carte) : 27,30 €
- Carte abonnement mensuel individuel adulte (+2,10 € la carte) : 17 €
- Carte abonnement mensuel individuel enfant (+2,10 € la carte) : 12 €
- Carte abonnement mensuel famille (parents + enfants à charge) sur présentation du livret de famille (+2,10 € la carte) : 37,60 €.
- Contact : 02 99 83 52 10.

📍 DEUX NOUVEAUX POLICIERS MUNICIPAUX



Frédéric Favé, qui a exercé à Acigné pendant trois ans et Éric Frémont, en poste à Saint-Malo depuis neuf ans, ont rejoint l'équipe de la Police municipale. Ces deux recrutements se font dans le cadre du renforcement de la sécurité sur le territoire cessonais. « Cela va permettre une réorganisation du service avec une amplitude de travail plus importante, notamment le travail de nuit » souligne Yannick Le Scornet, chef de la Police municipale. L'équipe est désormais composée de neuf agents.

Contact : tél. : 02 99 83 52 14.

📍 ÉCOLES

Le 2 juillet, Albert Plouhinec, le maire et Solenne Guézéneq, adjointe à l'éducation, ont reçu Mme Taburet, Directrice de l'école maternelle Bourgchevreuil, M. Morice, Directeur de l'école élémentaire Bourgchevreuil, M. Hercouët, Professeur des écoles à Bourgchevreuil pour leur départ en retraite et Mme Letort, Directrice de l'école Notre-Dame, récipiendaire des palmes académiques. Tous ont été félicités pour leur travail.

📍 SERVICE JEUNESSE

Escale : les 14-17 ans

Projet « À nous la montagne » - Séjour glisse. Le service Jeunesse organise cet hiver un séjour d'une semaine à la montagne (lors des vacances scolaires au mois de février). Au programme,

découverte du snowboard. Mais avant la glisse : le jardinage ! Afin de baisser le tarif du séjour et de permettre aux jeunes de s'investir dans l'organisation de leurs vacances, le service Jeunesse propose une activité « Cesson en vert », qui aura lieu pendant 5 jours du 19 au 23 octobre, lors des vacances

d'automne. En contrepartie, la Ville prend en charge une part des coûts de ce séjour. Places limitées. Retrait des dossiers et dépôt des candidatures du 1 au 26 septembre à la Maison des Jeunes l'Escale.

Contact : MJ Escale au 02 99 83 82 75 ou 06 31 61 55 06.

📍 LE PALMARÈS SPORTIF DE L'ANNÉE



Le palmarès sportif a été dévoilé le mardi 23 juin au Carré Sévigné.

Équipe sportive de l'année 2015

Distinction obtenue par l'équipe Excellence cadettes de l'AS lycée Sévigné Athlétisme. Elle a participé au championnat du monde scolaire en Chine (Wuhan) du 27 juin au 3 juillet 2015. Plusieurs de ces athlètes font partie des meilleures françaises.

Bénévole de l'année

Le titre est revenu à Jean-Claude Coutrade (Cesson-Sévigné Tennis Club). Il est le plus ancien licencié du club de tennis et membre du comité directeur depuis 1983, responsable des relations avec les instances fédérales, FFT, LIGUE, CD 35.

Bénévole en tant que membre du bureau depuis 1980 (35 ans). Président du club 17 ans de 1988 à 2005.

Le jury

Il était composé de Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité ; Nathalie Charruey, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à l'événementiel des associations ; Cyril Saramito, éducateur sportif ; Alain Droguet, professeur d'EPS au Lycée Sévigné ; Philippe Lohou, service des sports ; Marie-Christine Dufranche, service des sports.



Cesson-Sévigné : une ville qui soutient les familles

Petite enfance : comment trouver une solution de garde et rencontrer d'autres jeunes parents ?

Avec un taux d'accueil de 31 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, Cesson-Sévigné est bien doté en accueil collectif ou individuel et la Ville travaille à maintenir ce bon niveau :

- **Le Relais Enfants-Parents-Assistants Maternels (REPAM) vous accueille et vous oriente**

Pour trouver une solution de garde pour son jeune enfant, choisir une assistante maternelle et signer un contrat avec elle... Prenez contact avec le REPAM à la mairie. Jusqu'en octobre, la CAF vous conseillera.

Dès fin octobre, la mairie met en place un nouveau service en partenariat avec l'UDAF 35 (Union Départementale des Associations Familiales d'Ille-et-Vilaine). Vous serez accueilli et conseillé personnellement par une professionnelle de la petite enfance. Des temps forts seront proposés tout au long de l'année aux parents et/ou assistants maternels : rencontres, écoute, conférences sur le développement du jeune enfant.

Contact : 02 99 83 52 00 (prononcer « REPAM » ou « service Social »)

- **Les crèches à Cesson-Sévigné**

La Ville dispose d'un multi-accueil municipal de 54 places et d'un jardin d'enfants de 20 places. À ceci s'ajoutent deux micro-crèches de dix places (« les P'tites Pousses » et « les P'tits Cœurs ») dont la gestion a été confiée à un délégataire privé pour optimiser les coûts. Mais quel que soit le mode de gestion, la Ville contrôle la qualité du service rendu et c'est une commission municipale qui attribue les places.

- **Le forum parents / assistantes maternelles**

Afin de soutenir les familles dans leur recherche d'un mode de garde pour leur enfant, la Ville a mis en place un

forum qui permet aux parents et aux assistantes maternelles de se rencontrer. Le prochain forum aura lieu le **mardi 8 septembre** à partir de 19h à l'Espace Citoyen.

• Les Espaces-Jeux pour rencontrer d'autres parents et/ou assistantes maternelles

À compter du mardi 8 septembre, les Espaces-Jeux municipaux dédiés aux assistantes maternelles, aux parents, grands-parents et aux gardes à domicile ré-ouvrent. Ce sont des lieux de socialisation où les enfants sont confrontés à d'autres enfants et à d'autres adultes. C'est aussi un temps d'éveil où différents ateliers sont proposés : peinture, dessin, pâte à modeler, graines, chansons et comptines... Cet accueil favorise également la participation, l'écoute et les échanges sur des points éducatifs.

Les Espaces-Jeux sont ouverts quatre demi-journées par semaine et animés par une Éducatrice de Jeunes Enfants. L'accès est gratuit. Localisation : Mail de Bourgueville, salle n°9 du centre de loisirs.

Nouveau ! Cette année, un Espace-Jeux par mois se déroulera à la Monnaie, Salle de L'Étournel.

• L'accueil de loisirs pour les 2-4 ans

L'accueil de loisirs « Pirouette » est ouvert tous les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Parents, couples et famille

• Les tarifs dégressifs :

Afin de soutenir les familles, la Ville propose une politique de tarifs dégressifs pour les activités périscolaires (cantine, garderie, étude, centre de loisirs, écoles municipales d'arts). Le tarif est calculé selon le quotient familial CAF de la famille.

La Ville dispose de neuf tranches de tarifs dégressifs. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.



• Soutien à la parentalité

À compter du mois de septembre, la Ville accueille une permanence bimensuelle du service de l'UDAF 35 « **Questions de parents... À propos d'enfants** ».

Pour toute question relative à l'éducation et aux relations avec les enfants, vous pouvez rencontrer une psychologue qui vous écoutera et pourra vous apporter des éclairages. Ce service est confidentiel et gratuit. Les rencontres ont lieu un mardi et un mercredi par mois, de 9h à 12h.

Pour prendre RDV, contactez l'UDAF au 02 23 48 25 55.

• Le café des parents

Il se réunit un jeudi par mois de 12h15 à 13h30 à l'Espace Citoyen. Le prochain café aura lieu le **jeudi 17 septembre** à 12h15 sur le thème « Être une famille monoparentale : Ça veut dire quoi au quotidien ? ». Entrée libre.

• Conférence

La Ville a invité Florence Leroy, co-auteur du livre Best-seller « J'arrête de râler sur mes enfants Et mon conjoint ! » qui donnera une conférence le **jeudi 1^{er} octobre** à 20h30 à l'auditorium du Pont des Arts- Centre Culturel. Entrée Libre.

• Médaille de la Famille

La Ville souhaite mettre à l'honneur les parents de familles nombreuses (quatre enfants et plus). Pour connaître les modalités d'attribution de cette médaille et retirer un dossier : service Social de la Ville.

La culture et le sport à l'école : ce que la Ville fait en plus pour vos enfants

145 €

C'est le montant par élève et par an de ce que dépense la Ville en moyenne pour l'éducation sportive, numérique, artistique et culturelle pour les élèves des écoles publiques et privée (dépenses non obligatoires)

La politique éducative de la Ville

La Ville a rédigé un Projet Éducatif Territorial (PEdT) validé par l'État et qui vise à formaliser des intentions éducatives communes entre tous les acteurs travaillant autour de l'enfant. À ce titre, trois axes de travail ont été retenus :

Axe 1 : favoriser le bien-vivre ensemble
Axe 2 : articuler le contenu des temps des TAP avec le contenu des temps scolaires.

Axe 3 : favoriser la découverte par les enfants de leurs talents et compétences.



© F. PHILIPPON



Solenne Guézéneq,
adjointe chargée de la
petite enfance,
de la vie scolaire,
de la jeunesse et de la famille

Nathalie Charruey,
conseillère déléguée à la
petite enfance et à l'événe-
mentiel des associations.

Quand on est jeune parent, trouver une solution de garde pour son enfant est une vraie préoccupation. Que faites-vous pour les accompagner ?

Nous sommes très soucieux d'aider les parents à concilier vie professionnelle, familiale et sociale. Nous avons trouvé une solution innovante pour ouvrir un Relais Enfants-Parents-Assistants Maternels (REPAM) : lieu d'informa-

tion, de conseil et d'accompagnement pour les parents en recherche d'un mode de garde. Grâce à un partenariat avec l'UDAF 35 et la CAF, ce service de proximité représentera pour la commune un coût très modique.

Les parents de jeunes enfants peuvent se sentir isolés. C'est pourquoi nous sommes attentifs à favoriser le lien entre les parents. Nous les invitons à participer avec leurs enfants aux **Espaces-Jeux** de la commune. Une Éducatrice de Jeunes Enfants animera ces ateliers d'éveil et de psychomotricité. Les parents et grands-parents pourront se rencontrer et échanger avec des professionnels de la petite enfance sur le développement de leurs tout-petits.

Nous allons également créer un **conseil de crèche** pour permettre aux parents de s'investir et de rentrer dans la vie de la crèche de leur enfant.

Quoi de neuf dans les écoles ?

Notre projet pour les écoliers est de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de leurs talents. Au-delà de ses compétences obligatoires, la Ville initie et soutient de nombreux projets en collaboration avec les enseignants : nous avons fait un effort important pour équiper rapidement et amplement les classes de **matériels**

informatiques et numériques performants. Nous finançons sur le temps scolaire de nombreuses interventions d'éducateurs sportifs, artistiques, citoyens... Que ce soit dans le public comme dans le privé. Nous sommes aussi attentifs à ce que les **TAP** favorisent la croissance et le développement harmonieux des élèves : jeux calmes ou de détente, activités sportives, culturelles ou artistiques... De quoi satisfaire tous les goûts et développer tous les talents, tout en étant vigilant au coût pour la commune.

Quelle est votre politique familiale pour 2015/2016 ?

Notre équipe a fait du soutien de la famille une de ses **priorités** parce que c'est le socle de notre société et que son rôle est fondamental pour le bien de tous. Une priorité rendue d'autant plus nécessaire que le « métier » de parent est devenu complexe par les difficultés de la vie personnelle, professionnelle et sociale.

Soucieux de répondre au mieux aux préoccupations et questionnements des parents, nous ouvrons le 15 septembre une permanence « **Questions de Parents** » confidentielle et gratuite. Ce sera un espace ressource où tout parent ou adulte sera accueilli et écouté avec bienveillance, pour être aidé dans son rôle éducatif. Cette permanence complète ce qui est proposé avec succès au sein des « cafés des parents ». Par ailleurs nous initions en octobre prochain un **cycle de conférences trimestriel** sur la parentalité et la vie familiale.

Enfin, les **tarifs dégressifs** pour la cantine, la garderie, le centre de loisirs, l'école de musique et d'arts plastiques permettent de soutenir 439 familles bénéficiaires. Cette politique représente pour la ville un effort de près de 200 000 € par an.

Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour que les enfants, les jeunes et leurs parents se sentent bien dans notre commune et restent y vivre.



Photo archives

Les TAP

Pour cette nouvelle année scolaire, dans le cadre de sa politique familiale, la Municipalité a décidé de maintenir la gratuité des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui ont lieu après la classe et avant 16h30.

137 €

C'est le montant par élève et par an de ce que coûte à la Ville la réforme des rythmes scolaires (TAP, organisation des services) dans les écoles publiques.

La commune propose des activités permettant la découverte et l'ouverture des élèves tant sur le plan culturel, artistique que sportif et ludique. Elles permettront à chacun d'éveiller et de découvrir ses talents.

De nouveaux TAP sont proposés pour l'année 2015-2016 : Gestes de premiers secours, origami, activité scientifique, relaxation, arts et collages, histoire de la musique, pochoirs et puzzle, espagnol.

Réunion publique de présentation de l'organisation des TAP et des intervenants : lundi 7 septembre à 18h30 à l'Espace Citoyen.

L'école dans l'ère du numérique

Les nouvelles technologies numériques permettent des approches pédagogiques innovantes et complémentaires. Pour accompagner ce potentiel, la Municipalité a décidé d'équiper toutes les écoles publiques de nouveaux outils informatiques. À l'issue des vacances de février 2016 :

- toutes les classes de maternelles seront câblées et dotées d'un ordinateur connecté à Internet.
- toutes les classes d'élémentaires seront équipées d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) ou d'un Vidéo-Projecteur Interactif (VPI), chaque enseignant disposera d'un ordinateur connecté à Internet et les élèves pourront bénéficier de l'installation de trois ordinateurs connectés au web

en fond de classe. Cet investissement important a été financé par la Ville, il a été réalisé à l'issue d'un travail en partenariat avec l'Académie et les enseignants.

Restauration, garderie et centre de loisirs : gérer vos réservations périscolaires avec le portail famille

Le portail famille est l'outil privilégié pour gérer les réservations et modifications des présences/absences de vos enfants. Le délai de modification est passé de 15 jours avant échéance à 2 jours. Passé ce délai, des pénalités seront appliquées pour la cantine seulement (sauf cas de maladie). Cette nouvelle mesure a pour objectif de gérer au mieux les prévisions d'achat et de préparation des repas tout en permettant une souplesse d'organisation pour les familles. Concernant les ALSH, pour le mercredi et les vacances scolaires, vous pouvez planifier et modifier les présences de votre enfant via le portail famille. À noter que pour les périodes de vacances scolaires, 5 jours avant le début des vacances les inscriptions sont closes. Il vous reste cependant la possibilité de contacter directement les responsables des ALSH pour connaître l'état de remplissage du centre et les éventuelles places disponibles.

Les travaux dans les écoles

Les écoles sont régulièrement entretenues (peinture, isolation, menuiseries...). Cet été un important chantier de travaux d'isolation phonique de la garderie élémentaire Beausoleil a été mené permettant un meilleur confort acoustique pour les enfants et les agents. Des luminaires de nouvelle technologie ont été installés, ils apportent un éclairage de qualité avec une consommation d'énergie moindre qu'un luminaire classique. La peinture des murs a également été refaite.

L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité

est un service proposé par la Ville, agréé par la CAF, et encadré par des personnes bénévoles. Cette action s'adresse aux enfants scolarisés en élémentaire et collège à Cesson-Sévigné et repose sur une aide méthodologique allant au-delà de la simple aide aux devoirs (organisation, prise de parole, confiance en soi, concentration, mémorisation). Pré-inscription obligatoire auprès de la Direction Éducation Jeunesse de la Ville entre le 2 et le 18 septembre. Contact : 02 99 83 52 00 (prononcer « jeunesse »). Rappel : des personnes bénévoles sont recherchées pour cette action.

À noter : Les horaires des écoles sont disponibles sur le site Internet de la Ville, Onglet « Éducation Jeunesse », Rubrique « rythmes scolaires et TAP ».

Agenda des familles

- ▶ Rentrée des classes des écoles primaires **mardi 1^{er} septembre**
- ▶ Réunion publique présentation des TAP **lundi 7 septembre** à 18h30 - Espace Citoyen
- ▶ Forum Parents / Assistantes Maternelles **mardi 8 septembre** à 19h - Espace Citoyen
- ▶ Permanence CIDFF **jeudi 10 septembre** - de 14h à 17h sur RDV
- ▶ Ouverture de la permanence « Questions de parents » **mardi 15 septembre** de 9h à 12h - Mairie principale
- ▶ Café des parents de la rentrée **jeudi 17 septembre** à 12h15 - Espace Citoyen
- ▶ « Questions de parents » **mercredi 26 septembre** de 9h à 12h, mairie principale
- ▶ Conférence « J'arrête de râler sur mes enfants (et mon conjoint) » **jeudi 1^{er} octobre** à 20h30 - Auditorium du Ponts des Arts - Centre Culturel)
- ▶ Arbre des naissances **samedi 10 octobre** à 11h - Parc de Champagné

☞ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

LES SUJETS D'ACTUALITÉ QUI ONT MOTIVÉ LE DÉPART DES ÉLU-E-S DE L'OPPOSITION AU CONSEIL MUNICIPAL REPORT DES VRAIES QUESTIONS ET REFUS DE CONCERTATION

Les élu-e-s de gauche ont quitté le **conseil municipal du 30 juin** à l'issue des questions orales posées au Maire. Il y a répondu avec désinvolture et parfois du mépris alors qu'il s'agissait **de questions essentielles pour l'avenir de notre ville.**

- **ViaSilva-Les Pierrins : prévue en septembre 2014 la présentation du projet repoussée à septembre 2015**

Le Maire que l'on a connu très critique sur Rennes Métropole durant 6 ans et lors de la campagne municipale a brandi un nouvel argument d'évitement : « *Un comité de pilotage métropolitain doit acter les nouvelles données* ». Les élu-e-s cessonais sont priés d'attendre! Les Cessonais-es aussi.

- **Abstention sur le vote du SCOT : la Ville ne soutient pas la cohérence.**

Les 76 communes du Pays de Rennes ont adopté, à la majorité, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui conditionne pour 10 ou 15 ans le Plan local d'urbanisme et l'aménagement commercial. « *Cesson-Sévigné s'est abstenu comme Chantepie* » a précisé le Maire en raison de désaccords sur l'aménagement commercial. C'est un peu court comme explication! Sur le dossier du Chêne-Morand, nous ne sommes pas plus avancés sur le niveau de densification prévu qu'à la sortie de la réunion publique du 24 juin.

- **Plan local de l'habitat 2016-2021 (PLH) : éviction des élus de l'opposition aux discussions**

Les objectifs à atteindre de logements ont été fixés par le conseil de Rennes Métropole du 9 juillet sans que les conseillers municipaux n'aient été informés des discussions avec le vice-président de Rennes Métropole. Pour le SCOT, le manque d'information et de débat est patent : commissions municipales désertées par les élu-e-s, ordres du jour squelettiques et convocations à des heures où les élu-e-s exerçant une activité professionnelle ne sont pas libres.

- **Changements des délégations Urbanisme et Communication : sans aucune explication**

En fouillant les pages du CIM, nous découvrons que Mme Fatima Aignel n'exerçait plus sa responsabilité. En séance publique, l'ancien délégué au projet ViaSilva, Franck Bidault, nous apprend qu'il démissionne de sa fonction pour graves désaccords avec le Maire. L'adjoint à l'urbanisme, Denis Schneider, a lui aussi démissionné. **Pourquoi ?**

« *Vous n'avez pas à connaître les raisons* » a répondu le Maire.... Si le Maire est le seul responsable des délégations qu'il accorde à ses adjoints et conseillers, toute modification, dans la composition des commissions, relève d'une décision du conseil municipal.

- **Local des élu-e-s d'opposition irrésolu et accès à l'Espace Citoyen refusé**

Depuis plus d'un an, le Maire qui s'était engagé par écrit pour une solution en centre-ville, argumente l'inaction « *en donnant la priorité au Vestiaire Solidaire* ». Il oublie que c'est l'opposition qui l'a aussi alerté sur la situation précaire de cette association. Il reste que l'espace Citoyen mériterait mieux son nom, si les élu-e-s d'opposition étaient autorisé-e-s à y tenir leurs permanences. Le Maire dans une démarche de plus en plus autocratique ne veut pas entendre parler et clame. « *Je n'ai pas besoin de l'avis des élu-e-s de l'opposition, je m'occupe de la Majorité* ». Au mépris des règles démocratiques, se comportant en chef - pourtant contesté - de la Majorité et le revendiquant haut et fort, le Maire ne voudrait-il plus représenter TOUS les habitants, indépendamment de leurs opinions ?

Autre refus du Maire que nous déplorons : la lecture du mémoire de la Défense de l'avocat de la Ville sur le dossier PLU nous est refusé. Pourquoi ?

Ce manque de dialogue, de transparence et d'ouverture a motivé notre indignation et notre départ.

Nous aurions pourtant apprécié **écouter le plaidoyer des jeunes médecins généralistes venus défendre le projet de maison médicale** car nous avons aussi traité ce dossier dans la série de questions orales du 30 juin. Le maire a renvoyé le débat aux questions du public. Autrement dit, « *Circulez, y a rien à voir!* ».

Nous vous invitons à venir nous rencontrer pour échanger sur ces sujets : Michel Bihan, Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Seveno.
michel.bihan@free.fr ; michel.bihan@ville-cesson-sevigne.fr ; sylvie.marie-scipion@ville-cesson-sevigne.fr ; alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr ; claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr ; claude.gerard@ville-cesson-sevigne.fr ; annie.seveno@ville-cesson-sevigne.fr

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

VIASILVA : UN NOUVEAU PROJET POUR CESSON-SÉVIGNÉ

ViaSilva est un projet d'Éco-Cité situé au Nord de Cesson-Sévigné, et qui s'étend sur près de 600 ha, dont 90 % relèvent du territoire de la commune. Ce projet se construit sur la base de deux ZAC (zones d'aménagement concerté), l'une relevant de la commune de Cesson-Sévigné (les Pierrins) et l'autre dépendant de Rennes Métropole au regard de son intervention dans le domaine économique (ViaSilva Ouest). La ZAC est un outil d'aménagement qui permet à une collectivité de penser et dimensionner globalement une zone de manière cohérente, en prévoyant par avance l'ensemble des équipements nécessaires aux besoins des futurs habitants (voirie, commerces, transports, écoles...).

De notre point de vue, cette opération ne pouvait être poursuivie qu'à la condition d'évoluer substantiellement, **dans le sens d'une urbanisation plus raisonnable**. En effet, lors de notre arrivée aux affaires, les caractéristiques de ViaSilva étaient les suivantes : une ville très dense et mixte, composée de "macro-îlots projetés", 25 000 emplois et 40 000 habitants en 2040 (source : plaquette de présentation du projet).

Il nous fallait au préalable évaluer **le poids de la ville dans la gouvernance du projet** : la commune, minoritaire dans la société publique d'aménagement chargée de bâtir le projet, pouvait-elle néanmoins en obtenir l'évolution par la négociation ?

Pour le savoir, et déterminer si une **modification des statuts de la SPLA** devait être envisagée dans le cas où cette négociation ne nous aurait pas permis d'infléchir l'opération, l'équipe municipale s'est attachée pendant une année à se ré-approprier ce projet.

Nous avons instauré une règle **de prudence et d'humilité** dans l'élaboration du projet, à savoir ne pas figer dès le départ l'opération dans des principes rigides et par trop théoriques. ViaSilva **évoluera**. Ce travail nous a permis au final **de le faire évoluer très sensiblement**. De manière générale, **en fonction de l'arrivée progressive des habitants**, sur une durée qui sera plus longue que l'échéance initiale de 2040, afin de respecter les prévisions de croissance démographique de la commune.

Le nombre de logements est fortement revu à la baisse par rapport au projet initial : de 5 000 logements sur les

Pierrins à 2 850 et de 7 000 logements sur ViaSilva à 3 100. Nous avons travaillé également sur la **diversité de l'offre de logements** : à ce titre, 50 % du foncier sera dédié aux maisons.

En revanche, le nombre de logements ne peut pas diminuer davantage, en raison des **contraintes économiques et juridiques** que subit ce projet. D'autre part, pour conserver un équilibre financier, l'opération doit comporter un nombre minimal de logements, afin de pouvoir construire les équipements publics nécessaires et de maintenir un prix de sortie des logements accessible. D'autre part, les contraintes légales que constituent le SCOT (schéma de cohérence territoriale) et le PLH (programme local de l'habitat) impliquent de prévoir un minimum de densité sur l'ensemble du projet. Cette densité sera néanmoins graduée : plus forte à proximité du métro, elle laissera place à un habitat plus aéré au-delà de cette zone.

S'agissant du monde économique, l'équipe municipale s'est attachée **à conforter le développement économique** sur l'ensemble du projet et l'accueil d'une diversité d'entreprises. L'implantation de commerces et services de proximité permettra de répondre aux besoins des habitants au plus près de leur domicile.

Il est apparu très important de conserver par ailleurs les liens avec toute la commune. L'équipe a souhaité mettre en valeur **ce qui caractérise la ville actuelle**, à travers la préservation des hameaux, de nombreux espaces verts et un réseau de cheminements réservés aux piétons et cycles.

S'agissant du stationnement, l'équipe municipale s'est attachée **à un principe de prudence** : l'offre de stationnement devra être la plus importante possible par logement, en mobilisant les stationnements publics, pour répondre aux besoins des habitants.

L'équipe municipale est parvenue **à une évolution importante du projet**, par le seul poids de la négociation des élus et dans un climat de travail constructif avec nos partenaires. La concertation qui aura lieu dès cet automne permettra de présenter en détail ce projet en y associant étroitement les Cessonnois.

Isabelle GARGAM, adjointe à l'urbanisme
Denis SCHNEIDER, conseiller délégué à ViaSilva

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 30 juin. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cession-sevigne.fr

Remplacement d'un adjoint démissionnaire

Denis Schneider, 3^e adjoint, a présenté, le 22 juin 2015, sa démission de ses fonctions d'adjoint à M. le Préfet qui l'a acceptée le 23 juin 2015. Il reste conseiller municipal et s'est vu attribuer la délégation à ViaSilva par arrêté de M. le Maire.



© F. PHILIPPON

Isabelle Gargam a été désignée adjointe à l'urbanisme, au logement et au Patrimoine.

Puis l'ordre du jour a repris son cours.

Au moment des questions orales, l'opposition a quitté la salle, n'assistanant plus à ce conseil. Les délibérations ont été adoptées à l'unanimité. (27 élus de la majorité).

Taxe d'aménagement : exonération des abris de jardin soumis à déclaration préalable

L'exonération totale des surfaces d'abris de jardin soumis à déclaration préalable a été décidée.

Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Cette délibération sera valable pour une durée d'un an reconductible.

Les P'tits Cœurs

Le Contrat de délégation de service

public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « Les P'tits Cœurs » a été approuvé et les élus ont autorisé M. le Maire à signer ce contrat avec la société BABILOU.

Mise en place d'une permanence de soutien à la fonction parentale

Dans le cadre de sa politique en faveur des familles, la Ville souhaite accueillir une permanence délocalisée d'un service de l'Union Départementale des Associations Familiales d'Ille-et-Vilaine (UDAF 35) destinée au soutien à la parentalité.

Il s'agit d'apporter une réponse de proximité aux familles cessonaises. Une permanence mensuelle d'une demi-journée de ce service gratuit animé en alternance par deux psychologue est proposée à partir de septembre 2015.

REPAM

Une convention a été adoptée entre la Ville et l'UDAF 35 pour la mise en place d'un Relais-Enfants-Parents-Assistants Maternels (REPAM). La Ville versera une subvention de 4 628 € à l'UDAF 35.

Nouvelle convention avec l'école Notre-Dame

Les conditions et modalités de calcul du forfait communal et l'aide à la restauration scolaire définies dans la nouvelle convention établie entre la ville de Cesson-Sévigné, l'OGEC et l'école Notre-Dame ont été approuvées.

Bilan énergétique

Le bilan annuel énergie 2014 a été présenté. Les consommations d'énergie étudiées concernent le bâtiment, l'éclairage public et les carburants ainsi que la production d'énergie renouvelable de la Ville.

Travaux de l'église Saint-Martin

M. le Maire a été autorisé à reconduire la convention de souscription de 2011 avec la Fondation du Patrimoine de Bretagne et à solliciter des subventions ainsi que la prime « Skoaz ouzh skoaz » auprès de la Région Bretagne pour les travaux de restauration de l'église Saint-Martin (2^e et 3^e tranches).

Vente de terrains

La vente par la Ville à SNCF Réseau de terrains situés au lieu dit le Yard-Bray soit 50 784 m² a été autorisée au prix de 1 253 136 €.

Échanges et cessions de propriété

Le protocole d'accord portant sur des échanges et cessions de propriété au lieu-dit Bouriane dans la perspective de la réalisation de la ligne b du métro et de la poursuite des acquisitions foncières de la ZAC des Pierrins a été approuvé.

Zac Les Pierrins

Les élus ont donné un avis favorable sur le bilan d'activités foncières de la ZAC Les Pierrins présenté par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFR).

TLPE (taxe locale de la publicité extérieure)

Les élus ont décidé d'actualiser les tarifs 2016 de la taxe sur la publicité extérieure à hauteur de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année (2014) soit +0,4%.

Halte nautique

M. le Maire a été autorisé à solliciter une subvention auprès du Conseil régional pour la construction d'une halte nautique au stade d'eaux vives.



➤ VISITE DU JURY RÉGIONAL DES VILLES FLEURIES FIN JUILLET

Le jury régional du label Villes et villages fleuris a visité Cesson-Sévigné mercredi 29 juillet. Le label Villes et Villages Fleuris a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien être des habitants et des touristes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. Le jury régional contrôle et attribue

les trois premiers niveaux du label « Villes et Villages Fleuris » (1, 2 et 3 Fleurs) et sélectionne les communes susceptibles d'être labellisées au niveau 4 Fleurs. Le jury régional n'est pas décisionnaire pour la 4^e fleur. Cette dernière peut être attribuée par le seul jury national à la suite d'une éventuelle visite en juillet 2016. Les résultats seront dévoilés début novembre lors d'une cérémonie à Rennes.

➤ INSTALLATION DES NOUVEAUX COMPTEURS ÉLECTRIQUES LINKY

À partir de la fin de l'année, ERDF remplace tous les compteurs électriques par le nouveau compteur Linky.

Le compteur Linky sera posé en lieu et place de votre compteur actuel ; l'intervention dure environ 1/2 heure. Si le compteur est à l'intérieur de votre habitation, votre présence sera nécessaire et le prestataire ERDF prendra rendez-vous ; sinon, vous serez informés de la date de son intervention au moins un mois à l'avance. Cette intervention ne vous coûte rien, ni en fin d'intervention ni sur votre facture d'électricité. Le remplacement du compteur actuel par un compteur Linky ne change rien à votre contrat. Linky est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir et en-

voyer des données et des ordres sans l'intervention physique d'un technicien.

Cette nouvelle génération de compteurs est un outil qui facilitera la vie des clients :

- ▶ Grâce aux relevés à distance, la facture est calculée sur la base de la consommation réelle et non sur une estimation ;
- ▶ De nombreuses interventions seront réalisées à distance et ne nécessiteront plus la présence du client comme pour le relevé des compteurs, le changement de puissance, la mise en service. Elles seront effectuées avec des délais d'intervention ramenés de cinq jours à moins de 24h.
- ▶ En cas de panne sur le réseau, le diagnostic d'ERDF est facilité, la réalimentation des clients en électricité est donc plus rapide.

Contact : www.erdf.fr

➤ RÉORGANISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES

Afin de répondre à l'augmentation du nombre d'habitations à desservir sur les communes de la Métropole et de préserver la qualité du service, certains circuits de collecte des déchets ménagers vont être réorganisés. Certaines rues de Cesson-Sévigné sont concernées par cette évolution : celles dont la collecte des ordures ménagères est effectuée actuellement le lundi matin, avant 10h. À compter du **lundi 7 septembre**, merci de présenter votre bac à ordures ménagères le dimanche soir, au point de collecte habituel. Les autres collectes restent inchangées. Contact : numéro vert au 0 800 01 14 31 ou dechets@rennesmetropole.fr

➤ DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE À LA PISCINE

La Ville engage des travaux de réfection électrique et d'amélioration des équipements de chauffage et de traitement d'air de la piscine, avec comme objectif de réduire les consommations d'énergies de cet équipement qui représentent environ 30 % des consommations et dépenses d'énergies de la ville. Une 1^{ère} phase de travaux s'est déroulée du 22 juin au 10 juillet, représentant un investissement d'environ 110 000 € TTC, dont environ 85 000 € TTC pour des travaux d'économie d'énergie avec un temps de retour sur investissement estimé à trois ans.

➤ INAUGURATION DES PARCOURS SPORTIFS

Inauguration des parcours sportifs au bois de la Justice **samedi 26 septembre**, de 9h à 12h.



Les Glacières Bleues dimanche 14 juin à la Monniais.



Les livres voyageurs samedi 20 juin au marché.



La fête de l'été samedi 27 juin : un rendez-vous incontournable qui a de nouveau attiré la foule. Au programme : Fête de la musique, feu d'artifice dans le parc de Champagné suivi du traditionnel bal populaire.



Réunion publique de la ZAC du Chêne Morand mercredi 24 juin à l'Espace Citoyen.



Semaine sportive du 18 au 26 juin : les jeunes ont pu goûter aux joies de la découverte des sports.



Beau succès pour le salon auto qui s'est déroulé pendant trois jours parc de Champagné, du 19 au 21 juin.



Soirée de remerciements pour les bénévoles de l'aide aux devoirs jeudi 25 juin



Cérémonie de départ du général Boissan, commandant de l'école des Transmissions, lundi 6 juillet.



Inauguration mardi 7 juillet de l'exposition La mémoire des images réalisée par Cesson Mémoire et Patrimoine.



L'exposition était visible tout l'été à l'Espace Citoyen et a passionné de nombreux visiteurs.

Nouvelle Collection Optique Et Solaire Mercedes-Benz Style

OPTIQUE VISUAL
Bruno THIEULLET

8, PLACE DE L'ÉGLISE
35510 CESSON-SEVIGNE
02 99 83 94 96



Tous droits réservés TraitPourTrait Web

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Pascal Prioul
peinture • décoration • revêtement de sol



devient



**Seul le nom change !
L'équipe et les compétences
restent les mêmes :**

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

LE SUPERMARCHÉ G20 A CHANGÉ DE MAIN

Karine et Pierrick Drouillet ont repris le supermarché G20 depuis le 4 mai. Ils succèdent à Christine et Jean-Charles Colleu. Ils sont tous les deux issus de la grande distribution. « Cela faisait dix ans que l'on cherchait à se rapprocher de Liffré : on regardait Cesson-Sévigné depuis des années » confie le couple. « Nous avons eu un très bon accueil de la part des clients et de l'équipe que nous avons conservée » Des travaux de modernisation ont été effectués, « pour remettre le magasin au concept G20 qui est un bon concept et pour permettre de ramener plus de références et plus de choix. Nous remercions les clients et le voisinage qui ont été compréhensifs pendant la durée des travaux. »

G20 est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 13h et de 14h30 à 18h30 ; le vendredi et le samedi, de 8h30 à 19h30.
Nouveauté : ouverture le dimanche matin, de 9h à 13h.



➤ Supermarché G 20

Centre Commercial Beausoleil
Tél. : 02 99 83 13 83

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

MISTER KEBAB'S CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL



➤ Mister Kebab's

Centre Commercial Beausoleil
Tél. : 08 99 86 87 47

Metin et Nurcan Yigit ont installé un restaurant Kebab depuis mars dernier. « Pour l'instant, c'est le seul Kebab de la commune. L'activité a bien démarré » souligne Metin Yigit. Il a tenu un Kebab à Bruz qu'il a confié à son frère et a été commerçant à Rennes pendant neuf ans.

« J'ai souhaité m'installer avec mon épouse à Cesson-Sévigné parce que le local me plaît et il y a du potentiel. » Le local est situé à l'ancien emplacement de l'agence bancaire de la Banque de Bretagne.

Sandwichs chauds, galettes, paninis, hamburgers... Les plats sont à consommer sur place ou à emporter. Mister Kebab's a été aménagé pour accueillir 25 couverts. « Différents menus sont proposés, adaptés à tous », précise Metin Yigit.

Le restaurant Mister Kebab's est ouvert sept jours sur sept, de 11h à 23h.

🕒 OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE 15.16



La foule pour l'ouverture de la billetterie aux Cessonnais lundi 22 juin

Le public a de nouveau répondu présent à l'occasion de l'ouverture de la billetterie de la Saison Culturelle. Les lundi 22 et mardi 23 juin étaient réservés aux Cessonnais. Dès la 1^{ère} journée, 4 000 billets ont été vendus.

La soirée d'ouverture débutera dès 19h **vendredi 25 septembre** au Carré Sévigné. Sur le plateau, des artistes associés et d'autres artistes invités pour découvrir encore un peu plus les acteurs de cette Saison et leur projet artistique.

Le programme de la Saison est disponible sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 CHANSON FRANÇAISE MAURANE

Figure de la scène francophone depuis plus de 30 ans, Maurane présente son nouveau spectacle *Toujours aussi Scène*. Elle y interprète son dernier album, *Ouvre*, ainsi que les titres qui ont marqué sa carrière. *Ouvre*, opus intime, est une ode à la tolérance et au bonheur. Toujours entourée d'auteurs-compositeurs français tels que Pascal Obispo, Lionel Florence, Bernard Lavilliers, Christophe Miossec... Elle ose aussi, comme une confiance, écrire cinq des chansons de son nouvel album.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 21 H.

Tarifs : plein, 30 € ; réduit, 28 € et jeune, 20 €.



Maurane

© Guillaume Cosson

🕒 MUSIQUE DU MONDE LA GALLERA SOCIAL CLUB

Festival Grand Soufflet.

La Gallera Social Club, c'est un voyage chargé de folklore vénézuélien et des

atmosphères à la fois traditionnelles et modernes dans les contrées d'une culture sud-américaine. Découverts un an plus tôt, 2014 est l'année de la consécration pour les quatre musiciens. Ils en ont parcouru du chemin, présentant leur spectacle dans le monde entier, sélectionnés aussi pour les Inouïs du Printemps de Bourges. Ils dansent et vibrent au rythme de leurs percussions, guitares et accordéon.

JEUDI 8 OCTOBRE.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 22 € ; réduit, 20 € et jeune, 14 €.



La Gallera Social Club

© Tous droits réservés



📍 FESTIVAL DES SCIENCES

- Sortie découverte "La faune et la flore" **samedi 26 septembre**. Sortie ornithologique de 8h à 12h puis sortie botanique de 10h à 12h. Départ du domaine de Tizé. Par Louis Diard,

botaniste et Samuel Cauchard. Ceinturé par l'eau, l'espace de nature de la Grande Isle renferme de nombreux milieux : haies bocagères ; fourrés, zones enherbées, bords de rivières... Découvrez ce milieu entre "terre et eau" avec les particularités de sa flore locale et des espèces d'oiseaux qui le peuplent.

- Conférence embarquée **samedi 26 septembre** à 14h, au stade d'eaux-vives. Le long d'un parcours en canoë sur la Vilaine, apprenez à reconnaître les principales espèces de ce milieu aquatique, les adaptations qui permettent leur survie et les interactions qu'elles ont entre elles et avec les hommes. Par Abdelkader Ainouche et Agnès Scherman, Maîtres de conférences à l'Université de Rennes 1. *Gratuit, sur réservation au Pont des Arts au 02 99 83 52 00 (Attention : places limitées).*

📍 LÂCHER DE LIVRES VOYAGEURS

À l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants, un stand vous proposera **samedi 3 octobre** de 10h à 12h30 toutes sortes de livres que vous pourrez emporter chez vous, lire, et redéposer dans un lieu public. Vous pourrez même amener un livre à vous que vous souhaitez faire voyager : il recevra sa petite étiquette et l'emballage plastique adéquat !

Partenariat entre le service Social et la Médiathèque. Gratuit. Tout public. À l'Espace Citoyen.

📍 MÉDIATHÈQUE

Retour aux horaires habituels :

Lundi : 15h-19h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-19h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Attention : dans le cadre de Délices de Plantes, la Médiathèque sera fermée le samedi 19 septembre.

Modalités d'inscription et de prêt :

L'inscription est gratuite pour les enfants, les nouveaux arrivants à Cesson-Sévigné et les demandeurs d'emploi.

Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de trois mois)

Vous pourrez emprunter :

▶ 6 documents imprimés

▶ 4 CD

▶ 4 livres audio

▶ 2 DVD (uniquement sur les cartes adultes)

Tout au long de l'année la Médiathèque propose des animations pour tous les âges, renseignez-vous auprès des bibliothécaires, sur la page Facebook et sur le site Internet www.mediathèque-cesson-sevigne.fr

Vendredi 25 septembre à 17h45 : rencontre avec Mourad Merzouki.

Le pôle Médiathèque a le privilège d'accueillir le grand chorégraphe de

hip-hop : Mourad Merzouki. Créateur de la Cie Käfig en 1996, Mourad Merzouki monte des spectacles d'envergure, poétiques et envoûtants. Cette rencontre permettra d'échanger avec lui sur sa façon de travailler ainsi que sur ses spectacles proposés dans la saison culturelle.

Gratuit. Tout public. Réservation conseillée. À la Médiathèque.

📍 EXPOSITION "ROUGE ÉVIDENCE"

Du mardi 1^{er} au samedi 26 septembre.

Exposition de peintures de Gérard D'Artois. « Je suis un danseur du GESTE et c'est ainsi que je me présente. Étant plasticien, j'exprime et je matérialise mille gestes fluides à l'aide de matières, de couleurs et de valeurs. »

Galerie Pictura. Entrée libre.

📍 CONFÉRENCE

« Parlons Art » **mardi 22 septembre** à 20h30 au Pont des Arts. À l'occasion de l'exposition *Rouge Évidence* par Gérard D'Artois, artiste peintre.

Voici un éclairage complet et accessible sur la notion d'Art : art imitatif, abstrait, conceptuel, contemporain, arts multiples, arts de la rue, land art. Tarif : 3 €. Réservation au Pont des Arts.

📍 ÉCOLES D'ART

Vous souhaitez développer votre fibre artistique ? Les écoles d'art vous accueillent au Pont des Arts. Une large palette de disciplines est proposée pour tous les âges. Il reste des places ! Renseignements sur le site Internet de la Ville.

Secrétariat pôle Musique et Danse :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :

16h-18h30 ; mercredi : 10h-12h et

14h-18h30.

Secrétariat pôle Arts Plastiques :

du lundi au vendredi : de 14h à 18h

Contact : tél. : 02 99 83 52 00.

➤ FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Le forum des associations aura lieu samedi 5 septembre, de 9h à 12h30, salle Paul Janson.

Plus de 80 associations seront représentées lors de ce forum dans les domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, le social ou la citoyenneté. Les structures municipales seront également présentes : service des sports, stade d'eaux-vives, golf, piscine, l'Escalade ainsi que les écoles municipales d'art, la Médiathèque, programmation de la Saison Culturelle.

À noter : des démonstrations et animations auront lieu durant toute la matinée, assurées par des associations.

Les associations présentes :

Sports : ASCK Les Poissons Volants, association sportive du golf, celta club futsal, Cesson Grand Large, Cesson-Sévigé, Élan génération, Fitness à Cesson, Tennis Club, Gym-

nastique volontaire, le Temps du Tchi, association gym's forme, athlétique club cessonais, Cesson Force Athlétique, Cesson Rennes Métropole Handball, Gardez-vous du chien, Haliotis Plongée, Olympique Cesson Escrime, Olympique Club Cycliste Cessonais. OCC : aikido, badminton, basket, cyclotourisme, escalade, football, gymnastique, judo, karaté, natation-triathlon, pétanque, rando, tai chi chuan, tennis de table, tir à l'arc, viet vo dao, volley, yoga, Olympique Club Cessonais.

Culture et patrimoine : Aamtat (Ass. des Amis du Musée de Tradition de l'Arme des Transmissions), Amac 35, association paroissiale, Bagad de Cesson-Sévigé, Cesson Danse, Chœur Sévigé, Country Road, En Piste, Fufus de l'Ouest, Kifekoi, les Petits Chanteurs de Saint-Martin, OCC let's have fun, Vidéo Club Cessonais, Cesson Mémoire et Patrimoine, Cercle

Celtique de Cesson, Compagnie Les Bouffes de l'Ouest, Divertimento, Euphonie, Italiamia, La Saltarelle, Les Amis de l'orgue, OCC Les Aristotofans, OCC Théâtre Carambole, Zumb'Attitude.

Loisirs : AVF Cesson, Lab Fab, Cesson Vacances Nature, OCC Sophrologie, Cesson Retraite Active, Comité des fêtes, Les ateliers du chardon.

Action sociale et solidarité : ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture), ADMR (Aide à domicile en milieu rural), Cesson 35 aide humanitaire, Donneurs de sang bénévoles, France Parrainages, Secours Catholique, Action Emploi Cesson, AESCD (association d'échanges solidaires de Cesson-Dankassari), Cesson Jardins, Pandiassou, Secouristes Français Croix Blanche, Ti Kalon, OCC Coeur et Santé.

Éducation, jeunesse et vie citoyenne : ACEVEH (association Cesson vivre en harmonie), Le Panier Cessonais-Amap, Alliance pour Cesson-Sévigé, FCPE (écoles Bourgchevreuil, Beausoleil, collège, lycée).

YOGA
COURS ET STAGES
A CESSON-SEVIGÉ
QUARTIER BEAUSOLEIL
ET
EN ENTREPRISES, ASSOCIATIONS

De débutants à confirmés

- Adultes
- Femmes enceintes
- Enfants et Adolescents
- Séniors

COURS
DE SEPTEMBRE A JUIN

STAGES
VACANCES ET SAMEDIS

Renseignements au 06 03 94 47 98 et site web : Yoga et Soi.
Carole Balas-Baumann, professeur diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGÉ



➔ OCC FOOTBALL

Le stage de football Kappa-OCC Football du 6 au 10 juillet : une première très réussie

33 stagiaires âgés de 8 à 13 ans ont suivi le stage KAPPA -OCC organisé début juillet à La Valette, encadrés par trois éducateurs, Pascal Sollier de Vern et deux éducateurs cessonais, Julien et Lorenzo. Outre le football, dans toutes ses dimensions, technique, tactique, ludique - les tests de connaissances - et surtout plaisir ; des activités détentes sont proposées comme ce bowling karting le mercredi après-midi.

Match à domicile

Seniors B (DSR) contre Dinan Léhon B **dimanche 6 septembre** à 15h30, stade Roger Belliard.
www.occesonfootball.com

➔ CESSON DANSE

L'association propose l'ouverture de deux cours de danse pour débutants :
- La danse de salon (Rock, salsa, tango, paso-doble, cha cha cha , valse..) qui se pratique en couple.
- La danse en ligne (madison, charleston, cha cha cha...) est une première approche de la danse de salon qui se

pratique seul(e).

Ces cours sont enseignés par un professeur diplômé et se déroulent à l'Espace Sportif Bourgchevreuil. Les cours auront lieu le mercredi de 19h à 20h (Danse de salon) et de 20h à 21h (Danse en ligne). Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires. La première séance est un cours d'essai et elle est gratuite. Tarifs : Danse en Ligne : 222 € / personne pour l'année. Danse de Salon : 402 € / couple pour l'année.

Contact : Tél : (de préf. le soir) 02 99 83 17 76 ; cessondanse2@laposte.net

➔ LES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Journées portes ouvertes les **lundis 7 et 14 septembre** de 18h45 à 20h15 et les **samedis 12 et 19 septembre** de 10h à 11h45, à la salle Beausoleil.
Contact www.archers-de-sevigne.com
Agnès Girard au 0299634948

➔ OCC VIET VO DAO

Reprise des cours le **mercredi 9 septembre**. Un cours enfants est envisagé le samedi matin, de 10h à 11h.
Contact : 02 99 83 81 86 ; vietvodao.cesson.sevigne@gmail.com

➔ CANOË : GUILLAUME ALZINGRE CHAMPION DU MONDE

Guillaume Alzingre est monté une nouvelle fois sur la 1^{ère} marche du podium au championnat du monde de descente en canoë à Vienne, fin juin. Il a également remporté l'épreuve en équipe, avec Quentin Dazeur et Antoine Demateis.



© Alain Gadoffre

➔ CELTA CLUB FUTSAL

Soirée de gala **vendredi 4 septembre** au gymnase Frédéric Ozanam. Entrée libre.

➔ OCC GYMNASTIQUE

Du nouveau pour cette rentrée : les cours de BABY-GYM, ouverts aux plus jeunes dès l'âge de 3 ans, reprendront le samedi matin. Le cours de gymnastique adultes, lancé l'an dernier avec succès, reprend avec possibilité de participer à une session de renforcement musculaire et une session aux agrès, ou aux deux pour les plus courageux. En revanche, le tumbling est abandonné. Les cours démarreront à partir du 14 septembre.

Contacts : www.occgym.sportsregions.fr ; occgym@orange.fr ; 06 66 21 03 37.

➔ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Inscriptions aux permanences suivantes : lundi 7/09 et mardi 08/09 de 15h30 à 17h30 et de 19h à 20h30, et le mercredi 09/09 de 15h30 à 17h dans le hall de l'Espace Sportif Bourgchevreuil. Les cours reprennent le lundi 14 septembre. **Nouveau** : un cours uniquement de "stretching" est proposé le mardi de 16h à 17h (en supplément des deux autres cours de "stretching/Pilates" déjà existants). Cotisation : 102 € (+ 53 € si gym + stretching)
Contact : 02 99 83 83 10 ; www.gym-cesson35.fr

➔ GOLF

- Stages de golf débutant et perfectionnement adultes à partir du 8 septembre et durant 10 semaines. Possibilité le mardi, jeudi, vendredi et samedi. Tarifs : 138 € + 36 €.

- École de golf. Pour les enfants de 7 à 17 ans. 1h, chaque mercredi : 160 € + 36 € + licence + photo. Certificat médical obligatoire. Reprise des cours le mercredi 16 septembre.

Contact : Philippe Poncet 06 21 91 53 90.

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

OFFRE RENTRÉE

Minceur • Anti-âge • Epilations

Elle & Lui

-20%*

**Sur forfaits
Réjuvenation
Lumière Pulsée
(soin anti-âge)**



* offre valable jusqu'au 14 novembre 2015



12D avenue des Peupliers
35510 CESSON SÉVIGNÉ

Tél : 02 23 45 26 67

www.dermea.fr



ENERGETIQUE MAGNETISME RADIESTHESIE

Traite, rééquilibre, apaise, revitalise, ...

Stress, angoisse, mal-être, insomnie, fatigue, douleurs, maladies de la peau, diabète, ...

Brigitte OUAIRY

02 99 00 26 17

35 €

21 rue de la Mainguère 35530 Brécé

<http://www.brigitte-magnetisme.com>



Ucar

LOCATION DE VÉHICULES

13 rue de la Rigourdière 35510 Cesson-Sévigné
02 23 50 54 94

UCAL

La liste des gagnants de la semaine commerciale organisée du 20 au 27 juin par l'UCAL (Union des commerçants, artisans et libéraux de Cesson-Sévigné) est disponible sur le site de l'association, www.ucal-cesson.com

VESTIAIRE SOLIDAIRE

Réouverture du vestiaire au 58, cours de La Vilaine **mardi 1^{er} septembre** à 14h pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures. Des vêtements pour bébés ainsi que du linge de maison seraient les bienvenus. Mercredi 2 et jeudi 3 septembre de 14h à 17h : vente ouverte à tous. (Les prix restent modiques)

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ; Julie Wagner au 02 99 83 95 10.

CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Réouverture du cinéma Le Sévigné **mercredi 2 septembre**.
www.cinasevigne.fr

LES PETITS CHANTEURS DE ST-MARTIN

Les Petits Chanteurs de Saint-Martin reprendront leurs répétitions le **vendredi 4 septembre** à 17h15 salle Saint-Martin au presbytère. Le chœur accueille les jeunes à partir de 8 ans.
Contacts : Philippe Peloil, 06 70 44 77 85 (chef de chœur), Yves Hamard, 02 23 27 10 96 (président) ; pcsm@dcession35.ccf.fr

OCC SOPHROLOGIE

Réunion d'information ouverte à tous les débutants (et sans engagement) **mercredi 9 septembre** à 19h au siège de l'OCC, 43 Bd de Dézerseul. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées aux débutants.

CESSON RETRAITE ACTIVE

Inscriptions jeudi 10 septembre, mardi 15 septembre, lundi 21 septembre

FOIRE AUX ARTS AVEC CESSON ARTS ET POÉSIE

7^e édition de la foire aux Arts **dimanche 6 septembre** dans la cour du centre de loisirs, de 10h à 18h, organisé par Cesson Arts et Poésie. Comme chaque année, elle regroupe environ 80 artistes venus du Grand Ouest : des peintres, des sculpteurs, des écrivains, des photographes amateurs ou professionnels... Une partie des bénéfices sera reversée à l'associa-

tion "Vaincre la mucoviscidose".
Entrée libre.

de 14h à 17h30 salle du Pressoir (centre de loisirs) Reprise des activités : marche le 02/09, marche nordique le 04/09, badminton le 11/09, danses bretonnes le 14/09, gymnastique le 15/09, chants de marins le 17/09.

www.cesson-retraiteactive.asso35.fr

PAROISSE SAINTE CATHERINE DE SIENNE

- Catéchèse des enfants et des jeunes : journée d'informations, d'inscriptions et de réinscriptions le **mercredi 9 septembre** de 9h à 19h sans interruption, à l'Espace Jean XXIII (en face du cinéma), pour les enfants de l'Éveil à la Foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (CE1 au CM2), la préparation à la 1^{ère} communion, les jeunes 6^{de} 6^e ainsi que pour l'aumônerie paroissiale (5^e et 4^e) et pour la confirmation (3^e et 2^{nde}). La catéchèse des enfants (baptisés ou non) s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée .
- La kermesse Saint-Martin se déroulera **dimanche 27 septembre**, place de l'église, l'après-midi.

AVF

- Portes ouvertes **jeudi 10 septembre**, de 10h à 12h, grande salle de la Touche Ablin. Les inscriptions pour l'année 2015/2016, ainsi que les ré-inscriptions auront lieu : jeudi 3, vendredi 4, lundi 7 et mardi 8 septembre de 14h à 16h30 au Centre de Loisirs.



tion "Vaincre la mucoviscidose".
Entrée libre.

- Deux représentations théâtrales "Comme la gourmandise est toujours punie" par la troupe *La Dolce* le **samedi 12 septembre** à 20h30 et le **samedi 13 septembre** à 15h à l'auditorium du Pont des Arts - Centre Culturel.
- Voyage à Malte du mardi 6 octobre au mardi 13 octobre, pour 40 participants : coût/personne : 925 €, possibilité de régler en 3 fois, comprenant transfert, vols, hébergement en pension complète, en hôtel 4 étoiles avec excursions incluses.

BAGAD

Le bagad ouvre ses portes **mercredi 9 septembre** à la Frinière lors d'une répétition du Bagadig, venez découvrir les activités proposées par l'association ! Présentation et possibilité d'essayer les différents instruments (bombarde, cornemuse, caisse-claire, et percussions). Le bagad accueille les musiciens débutants comme confirmés.

COMITÉ DES FÊTES

La braderie organisée par le comité des fêtes se déroulera **dimanche 4 octobre**. Des permanences seront assurées au manoir de Bourgchevreuil les lundis 7, 14, 21 et 28 septembre de 14h à 18h30 ; les mercredis 9, 16 et 23 septembre, de 14h à 18h30 et les samedis 12, 19 et 26 septembre, de 9h30 à 12h30.
Réservation en ligne sur le site www.braderie-cesson-sevigne.com

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION



Présentation du nouveau projet ViaSilva

JEUDI 8 OCTOBRE 2015 à 19h

Auditorium du Centre culturel - Le Pont des Arts